Fig. 4

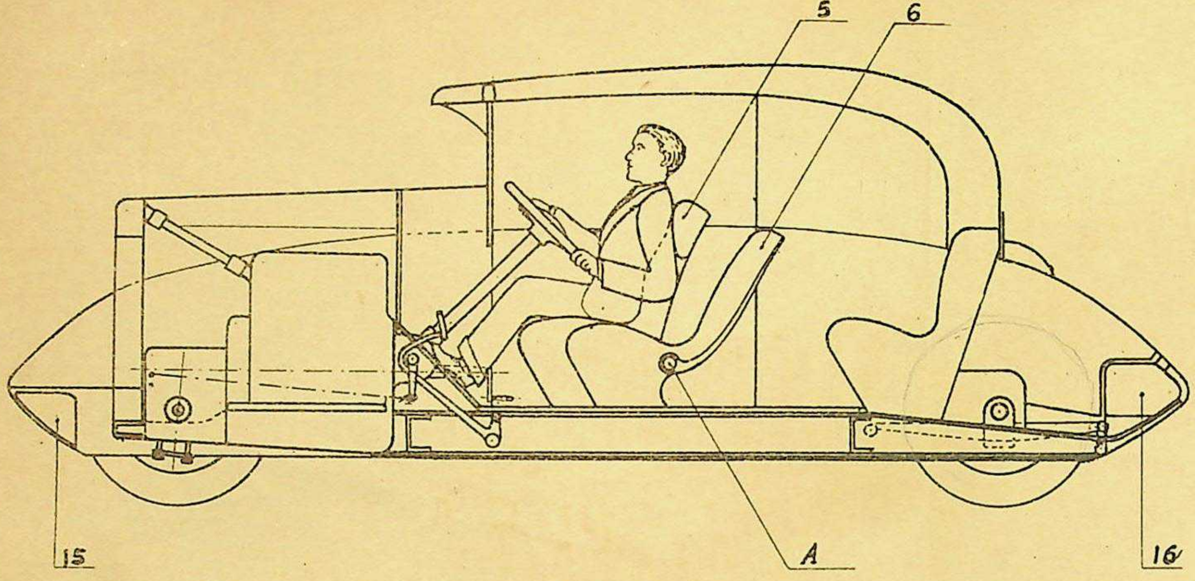

Fig. 5

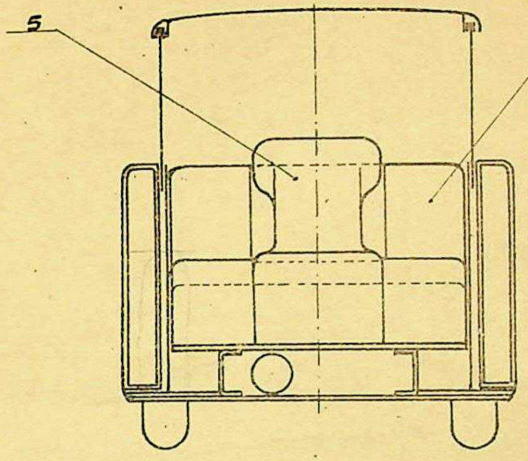

Fig. 6

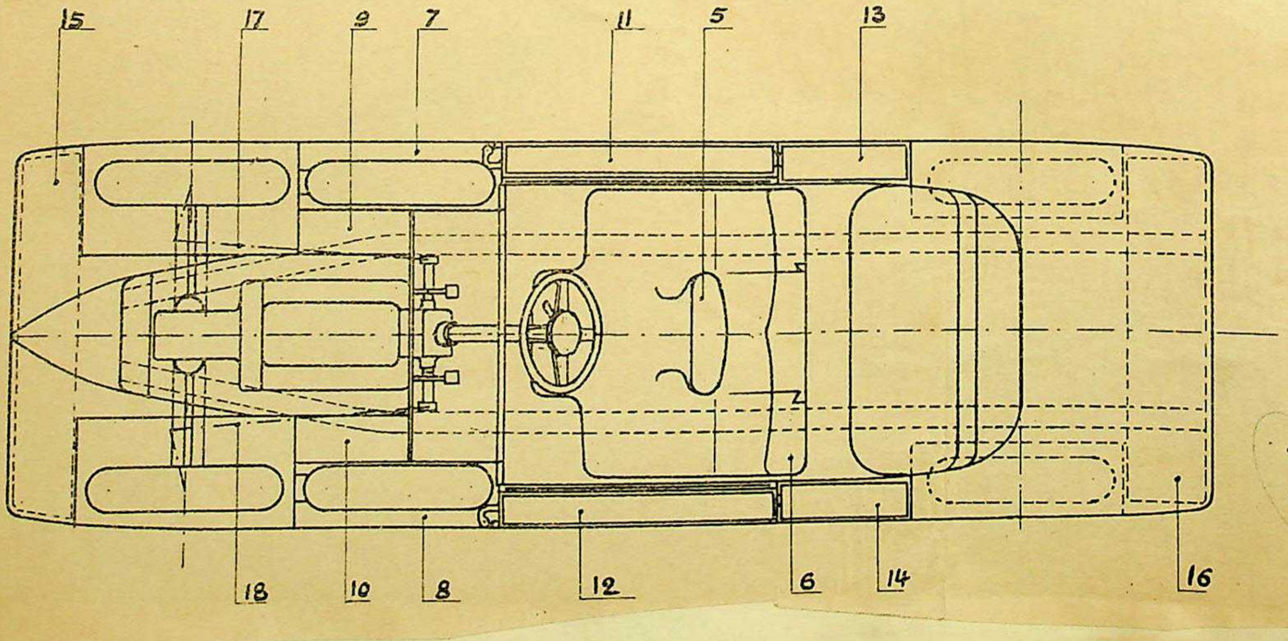

Fig 7

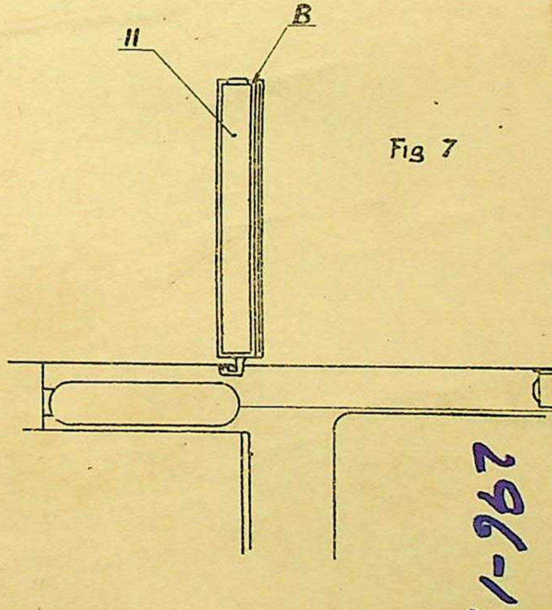

296-1.1 AU 312 42908
FR 0662466
AUG 1929

N° 662.466

Mme Linder née Guyot

296-146.11

296/1-1

Linder

662,466

Fig. 1

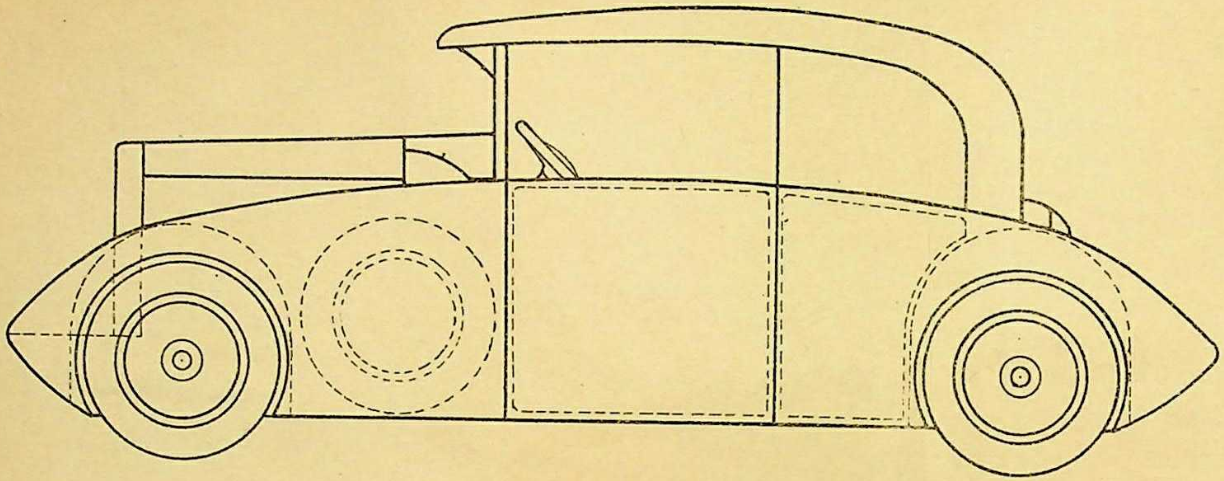

Fig. 2

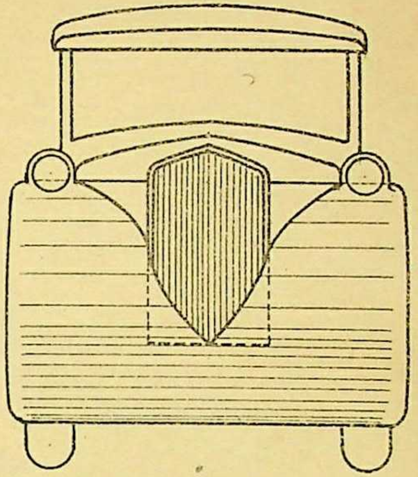

N°662.466

Fig. 3

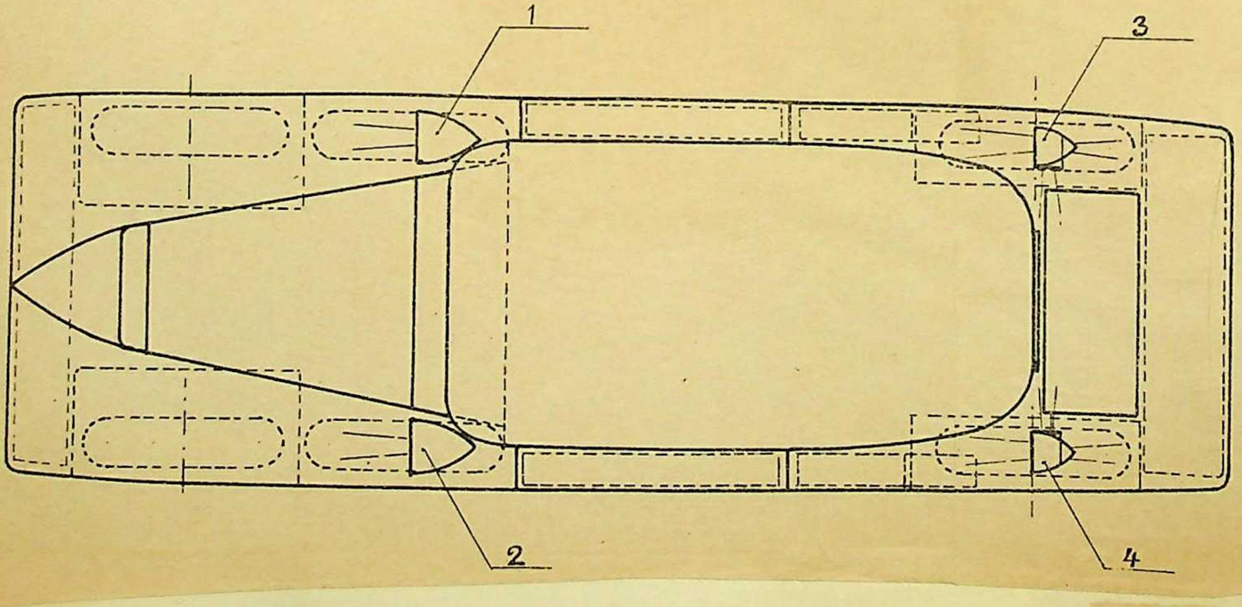

M^me^ Linder née Guyot

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 10. — Cl. 4. N° 662.466

Voiture automobile à direction centrale et accessoires dissimulés.

Mme Georgette LINDER née GUYOT résidant en France (Seine).

Demandé le 18 octobre 1928, à 10h 8m, à Paris.
Délivré le 19 mars 1929. — Publié le 7 août 1929.

Cette invention a pour objet une nouvelle automobile principalement en ce qui concerne l'aménagement, la forme de la carrosserie et la disposition du siège du conducteur.

Les figures 1, 2 et 3 représentent la forme extérieure de la voiture, permettant de dissimuler à l'intérieur de la carrosserie les roues de rechange, les malles, les accessoires tout en donnant à la voiture une ligne nouvelle, sobre et d'une moindre résistance à l'avancement.

Les phares 1 et 2, sont placés à l'arrière du capot, ce dernier masquant en partie celui des deux phares qu'on laissera allumé au moment d'un croisement, évitant d'aveugler le conducteur de la voiture venant en sens opposé.

A l'arrière sont placés de chaque côté, deux petites lanternes 3 et 4, faisant feu rouge arrière, éclairant de côté la plaque de police et lanterne de position vu de l'avant, éclairant en même temps l'intérieur de la voiture.

Les figures 4, 5, 6 et 7 représentent en coupe l'aménagement de la voiture.

L'emplacement du conducteur et la direction au centre permettant une plus grande précision dans la conduite de la voiture, le conducteur conservant les avantages de la direction à droite et de celle à gauche, en se penchant légèrement pour obtenir la même visibilité, d'un côté ou d'un autre, au moment d'un doublement, de l'arrêt le long d'un trottoir, ou tout autre raison.

Le dossier du siège du conducteur est dégagé à la hauteur des coudes, pour lui permettre une plus grande liberté de mouvements, un large siège 6, est disposé immédiatement derrière celui du conducteur, à une distance convenable pour assurer un bon confort aux personnes qui pourront occuper ce siège, tout en leur permettant d'être assez près du conducteur pour lui parler. Les deux extrémités du dossier de ce siège sont articulées en A, et peuvent se rabattre en avant pour permettre un accès plus facile du siège arrière.

Deux coffres 7 et 8, sont destinés aux roues ou pneumatiques de rechange, deux autres, 9 et 10 sont destinés aux accumulateurs et à l'outillage, les portières quel qu'en soit le nombre, comportent un logement pour la glace, quand on veut la descendre, et un large logement pour une malle ou tout autre objet, la malle peut être introduite ou retirée par l'ouverture B de la portière quand celle-ci est ouverte; de même les malles 13 et 14 placées dans les logements en arrière de la portière et les roues de rechange peuvent être retirées quand la portière est ouverte; il suffit donc de fermer les portières à clef pour que bagages et roues de rechange soient en sécurité.

Un réservoir d'huile 15, est placé à l'avant, un réservoir d'essence 16, est placé à l'arrière.

Cette voiture pourra être à traction avant (roues avant motrices et directrices) comme l'indique le dessin figures 4 et 6, ou à trac-

Prix du fascicule : 5 francs.

tion arrière, mais cette forme de carrosserie sera particulièrement intéressante dans le cas de la traction avant avec tous les avantages qu'elle comporte.

Les barres de commande de direction 17 et 18, passent au dssus du châssis et sont accessibles par l'intérieur du capot.

L'invention est représentée comme suit aux dessins annexés :

1, phare de droite.
2, phare de gauche.
3, lanterne de droite.
4, lanterne de gauche.
5, dossier du siège du conducteur.
6, siège des passagers avec dossier articulé.
7, coffre de droite pour roue de rechange.
8, coffre de gauche pour roue de rechange.
9, accumulateurs.
10, coffre à outils,
11, malle dans la portière de droite.
12, malle dans la portière de gauche.
13, mallette de droite.
14, mallette de gauche.
15, réservoir d'huile.
16, réservoir d'essence.
17, barre de commande de direction droite.
18, barre de commande de direction gauche.

RÉSUMÉ.

L'objet de cette invention consiste dans la forme nouvelle de cette voiture, avec ses logements pour les roues de rechange, les malles, les accessoires, l'emplacement des accumulateurs, accessibles en soulevant le capot, le large réservoir d'huile avant, bien placé pour le refroidissement de l'huile, la direction au centre, le dégagement du dossier du siège du conducteur, le décalage des sièges des passagers avant, l'emplacement des phares et lanternes de position.

GEORGETTE LINDER,
avenue Edmond Vaillant, 143 *ter*,
Billancourt (Seine).

→ left-hand box for spare wheel
→ right-hand box for spare wheel
→ passenger seats with jointed backs

Résumé

The object of this invention consists in a new form of this carriage, with its housings for spare wheels, boxes, accessories, the placing of the batteries accessible by raising the hood, the large oil reservoir in front, well placed for the cooling of the oil, the center direction, the disengagement of the back of the driver's seat, the unwedging of the passenger seats, the placing of the beacons and lanterns in position.

Pour la vente des fascicules, s'adresser à l'IMPRIMERIE NATIONALE, 27, rue de la Convention. Paris (15e).